Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 4

Artikel: Mme Thérèse-Emilie Vuillermaulaz : la troisième épouse de Beaumarchais
Autor: Reichlen, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-8175

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6me année. N° 4. Avril 1898.

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

Mme THÉRÈSE-EMILIE VUILLERMAULAZ

LA TROISIÈME ÉPOUSE DE BEAUMARCHAIS

Le célèbre auteur du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro* et des éloquents pamphlets qui inspirèrent au satirique Gilbert son distique connu :

> Le fameux écrivain qui trois fois avec gloire,
> Mit le mémoire en drame et le drame en mémoire,

Beaumarchais, enfin, eut pour troisième femme une jeune dame fribourgeoise. Elle se nommait Thérèse-Emélie Vuillermaulaz, dont la famille était originaire du Val de Charmey en Gruyère, où ce nom paraît déjà dans des actes du XIIIe siècle.

A ce vieux nom de Vuillermaulaz était accolé celui de Torinchet, diminutif de Thorin qui est lui-même, peut-être, un nom de baptême, ayant pour racine *Thrin, Thorin, Thurin !* Le nom de Torinchet menace d'absorber au XVIe siècle celui de Vuillermaulaz ; c'est le mot *alias*, très usité au moyen âge, qui le sauve et le conserve.

Les renseignements que nous avons pu recueillir sur la famille Vuillermaulaz ne sont pas nombreux, mais le peu que nous avons pu obtenir nous disent que cette famille s'est élevée plus haut que la géné-

ralité de celles du pays ; elle était dotée de certaines faveurs ou avantages caractéristiques qui remplaçaient la baguette d'une bonne fée.

Le bisaïeul de Thérèse Vuillermaulaz était lieutenant baillival de la contrée de Charmey en 1719-1724.

Avec la nomination de Claude-Antoine Vuillermaulaz à la cure de Vuippens, en 1756, ecclésiastique, entre parenthèse, très instruit, ayant fait une partie de ses études au séminaire d'Avignon et qui fut, suivant l'auteur de la chronique d'Everdes et de Vuippens, la providence de cette contrée, des membres de la famille le suivirent. C'est ainsi qu'en 1763, Madelaine Vuillermaulaz, habitant Vuippens, épousa Joseph Gapany des Gottes de Marsens. De ce mariage sont nés huit enfants dont un surtout joua un rôle prépondérant lors des événements qui divisèrent notre pays au commencement de ce siècle, c'est de Rodolphe-Martin Gapany qu'il s'agit, né le 11 novembre 1764, fougueux démocrate, membre du Sénat helvétique et plus tard membre du Petit Conseil de son canton.

L'un des biographes de Caron de Beaumarchais, M. de Lintillac, écrit que la troisième épouse de celui-ci était fille de François-Joseph Vuillermaulaz, Suisse d'origine, attaché sous Louis XV à la grande maîtrise des cérémonies, née à Lille vers 1757, morte en 1816. M. l'abbé Gremaud, dans une réunion de la Société d'histoire de Fribourg, nous a pareillement donné quelques renseignements sur Mme Beaumarchais, mais il nous dit qu'elle était née en 1751 et que son père était employé dans la maison du marquis de Dreux-Brézé.

Dans le dictionnaire de Jal, elle est citée comme

fille d'un Suisse, originaire du canton de Fribourg, née à Lille le 13 novembre 1753. Comme on le voit, la date de la naissance n'est pas précise.

Née avec un cœur sensible et la vivacité d'esprit familière aux Gruyériennes, Thérèse Vuillermaulaz avait lu ou plutôt dévoré les Mémoires de Beaumarchais et en particulier le pamphlet étincelant de verve et émouvant jusqu'aux larmes, dans lequel il vengea une sœur bien-aimée des dédains d'un littérateur espagnol. Aussi désirait-elle ardemment connaître l'homme de génie qui avait éveillé dans son âme des accents inconnus.

Apprenant que M. de Beaumarchais jouait supérieurement de la harpe, dont il avait même été chargé de donner des leçons aux princesses royales, filles de Louis XVI, elle s'avisa de lui demander à emprunter son instrument. Beaumarchais refusa net cette demande indiscrète. Mais touché par le ton de la lettre que la jeune Fribourgeoise lui avait écrite à cette occasion, l'auteur de *Figaro* témoigna le désir de voir sa correspondante. Celle-ci, comme on pense, ne se fit pas prier pour se rendre à l'invitation du célèbre écrivain.

Le résultat de l'entrevue fut que Beaumarchais et sa belle visiteuse ne purent bientôt plus vivre l'un sans l'autre et s'unirent par des liens étroits. « La célébrité de Beaumarchais, écrit son historiographe Gudin de la Brenellerie, attira sur lui les regards d'une femme douée d'esprit et de beauté, d'un cœur sensible et d'un caractère ferme, propre à le soutenir dans les combats cruels qu'il avait encore à livrer. »

« Elle ne le connaissait point, mais son âme émue par la lecture de ses *Mémoires*, par la renommée de

son courage, appelait celle de cet homme célèbre ; elle brûlait du désir de le voir. J'étais avec lui lorsque sous le frivole prétexte de s'occuper de musique, elle envoya un homme de sa connaissance et celle de Beaumarchais le prier de lui prêter sa harpe pour quelques moments. Une semblable demande, dans une telle circonstance, décelait son intention. Beaumarchais la comprit, il y fut sensible ; il répondit : Je ne prête rien ; mais si elle veut venir avec vous, je l'entendrai avec plaisir et elle pourra m'entendre. Elle vint. Je fus témoin de leur première entrevue. J'ai déjà dit qu'il était difficile de voir Beaumarchais sans l'aimer ; quelle impression ne devait-il donc pas produire quand il était couvert des applaudissements de tout Paris, quand on le regardait comme le défenseur de la liberté opprimée. Il était encore plus difficile de résister au charme attaché aux regards, à la voix, au maintien, aux discours de madame de Beaumarchais et cet attrait que l'un et l'autre inspiraient à la première vue augmentait d'heure en heure par la variété de leurs agréments et la foule des excellentes qualités qu'on découvrait mieux, à mesure qu'on les connaissait davantage.

« Leurs cœurs furent unis dès ce moment d'un lien que nulle circonstance ne put rompre, et que l'amour, l'estime, le temps et les lois rendirent indissolubles. »

Le même auteur continue : « La maison était embellie par les charmes d'une épouse dont je hasarderais peut-être d'esquisser ici le portrait, si l'esprit et les grâces ne se dérobaient pas plus facilement à la plume de l'écrivain que la beauté au pinceau ou au ciseau de l'artiste. D'ailleurs, elle

vit encore occupée du bonheur de sa famille, et par conséquent, elle n'appartient pas encore au domaine de l'histoire[1]. Je dirai seulement que ceux qui la connaissaient n'étaient pas surpris qu'elle eût captivé le cœur de l'homme qui savait le mieux apprécier le mérite. »

« J'ai vu, écrit un autre biographe, M. de Loménie, j'ai vu un grand portrait où mademoiselle de Vuillermaulaz est représentée dans la toilette qu'elle avait sans doute le jour de l'entrevue ; car elle porte le fameux chapeau à plumes à la *Quesaco*[2] que les *Mémoires* de Beaumarchais avaient mis à la mode, et qui allait à ravir à la jeune Suissesse. Il ajoute : Mlle de Vuillermaulaz était une femme très remarquable par l'intelligence, l'esprit et le caractère. »

Le mariage de Mlle Vuillermaulaz, béni par le curé de St-Paul, avait été tenu secret en raison de la position difficile que des ennemis puissants avaient faite à l'adversaire passionné du conseiller Gœzmann. A la veille de son départ pour l'Allemagne, pendant l'été de l'année 1786, Beaumarchais jugea que le moment était venu de lever tout doute à cet égard et d'expliquer clairement ses intentions. C'est ce qu'il fit dans une lettre datée de Kehl sur le Rhin, où il s'était rendu pour y faire les préparatifs nécessaires à la publication des œuvres complètes de Voltaire qui virent le jour deux ans après. « Je ne veux pas ma chère, écrivait-il à son épouse, vous priver plus longtemps de l'état qui vous appartient. Vous n'étiez que la mère de ma fille ; vous êtes ma

[1] Gudin écrivait ces lignes en 1780.

[2] La marchande de modes de Marie-Antoinette eut l'idée de donner ce nom à une coiffure nouvelle composée d'un panache en plumes, que les femmes portaient sur le sommet de la tête.

femme... Je veux que vous représentiez honorablement en mon absence. »

De nouveaux dangers, de nouveaux combats étaient ménagés à l'auteur de *Figaro*, plus furieux que les précédents ; sa fortune, son magnifique hôtel qu'il avait fait élever près de la Bastille, le rendirent suspect, malgré ses dons patriotiques. Il fut dénoncé par le conventionnel Lecointe qui l'accusait d'avoir écrit à Louis XVI, ce qui alors équivalait à un arrêt de mort. Beaumarchais dut prendre la fuite, puis fut arrêté et enfermé à l'Abbaye et sauvé par l'intervention de Manuel.

Bientôt on arrêta sans motif Mme de Beaumarchais et sa fille à peine sortie de la première enfance. Enfin le 9 thermidor arriva, on commença à respirer.

Les amis de Beaumarchais profitèrent de ce premier moment pour demander la délivrance de cette famille et ils l'obtinrent.

Quand cette délivrance eut lieu Beaumarchais était absent, réputé émigré.

Au sortir de prison, après avoir vu la mort de si près, Mme de Beaumarchais, sa fille, ainsi que Julie, leur belle-sœur et tante, se trouvèrent dans une situation désespérée ; tous les biens de Beaumarchais étaient sequestrés, tous ses revenus étaient saisis, tous les titres de créances qu'on avait trouvés dans son secrétaire, en vertu de la législation appliquée aux émigrés avaient passé dans les mains des agents du trésor qui en poursuivaient le recouvrement et ses débiteurs s'empressaient, avant même que leurs dettes fussent échues, de s'en débarrasser en les payant

à l'Etat en assignats. En un mot la déplorable affaire des fusils de Tervère où Beaumarchais s'était engagé avait suffi pour porter un coup mortel à une brillante fortune péniblement édifiée.

Les meubles séquestrés étaient menacés d'être vendus, la jeune fille de Beaumarchais avait pris en horreur le magnifique hôtel du boulevard qui nous a, écrit-elle à son père, si souvent exposés aux insultes de la canaille. Elle avait déterminé sa mère à le quitter, ce qu'elles firent pour occuper une maison de louage, rue du Paradis-Poissonnière.

Cette intéressante famille fut bientôt aux prises avec les rigueurs de la famine; un homme qui eut pitié de sa situation voyageait dans les environs de Paris afin de lui procurer du pain qui, pendant quelques jours, était devenu introuvable.

Les lois révolutionnaires ordonnaient le divorce aux femmes des émigrés sous peine d'être suspectes et d'encourir la peine de mort qu'on ne pouvait infliger à leurs maris. Mme de Beaumarchais fut trouver son comité révolutionnaire, et, avec cette fermeté qui imprime le respect et cette grâce qui embellissait toutes ses actions, écrit le biographe Gudin, elle lui dit : « Vos décrets m'obligent à demander le divorce ; j'obéis, quoique mon mari chargé d'une commission, ne soit pas émigré, quoiqu'il n'ait jamais eu la pensée d'émigrer. Il se tirera de cette accusation comme il s'est tiré de toutes les autres et j'aurai la satisfaction de l'épouser une seconde fois, selon vos lois nouvelles. » Cette déclaration qui attestait à la fois sa soumission aux décrets, son attachement à son mari et à ses devoirs, émut ces cœurs endurcis et elle en reçut des éloges qu'elle ne recherchait pas. »

C'est pour sauver sa fille que Mme de Beaumarchais a rompu momentanément tout commerce avec son mari, repris son nom de famille et ne s'occupe qu'à se faire oublier : « Comme mère, écrit-elle à son mari, après la chute de Robespierre, j'ai dû tout employer pour soustraire mon enfant chérie au sort de tant d'innocentes et respectables victimes, réhabilitées, aujourd'hui regrettées, pleurées, mais que tant de regrets, tant de larmes et une justice tardive ne rappelleront pas. »

L'enfant chérie, dont il est question ici, est Amélie-Eugénie, née le 5 janvier 1777 ; elle épousa le 11 juillet 1796 Louis-André-Toussaint Delarue qui fut aide-de-camp du général Lafayette.

Mlle Julie Beaumarchais, la plus distinguée des filles de l'horloger Caron, adresse ces louanges à sa belle-sœur : « On n'en fait plus de ton espèce, conserve toi bien, garde ton beau courage pour supporter les misères d'un temps qui passera fort bien, je t'en assure, et puisque moi, frêle arbrisseau, j'ai pu le vaincre ; que sera-ce de toi, orgueilleux cèdre, ou plutôt bonne souche à trente mille racines. »

C'est le 18 mai 1799 que l'auteur du *Mariage de Figaro* termina sa carrière mortelle. Sa veuve écrit à ce propos : « Notre perte est irréparable. Le compagnon de vingt-cinq ans de ma vie a disparu et ne me laisse que d'inutiles regrets, une solitude affreuse et des souvenirs que rien n'effacera. » Elle-même mourut en 1816, conservant jusqu'à sa fin, et quoiqu'elle fût en proie à des infirmités cruelles, la grâce et la fraîcheur de son esprit.

Nous possédons un portrait officiel de cette

ancienne compatriote dans un passeport délivré à Epinal le 22 fructidor, an X, ainsi libellé : « Marie-Thérèse-Amélie Villermavola, veuve de Caron Beaumarchais, native de Lille, âgée de 45 ans, taille 1 m. 17, cheveux châtains, sourcils idem, yeux bleus, front moyen, nez régulier, bouche moyenne, menton rond, visage plein. »

Pour recouvrer au moins quelques épaves de leur brillante fortune de jadis qui s'élevait un moment à plusieurs millions, la veuve de Beaumarchais et sa fille adressèrent une supplique au Consul Cambacères pour forcer les Etats-Unis auxquels Beaumarchais avait avancé des sommes importantes et fourni des armes et provisions lors de la guerre pour leur indépendance. Ce pays offrait un retour dérisoire.

« Le nom de Beaumarchais ne vous est pas inconnu, écrivent les quémandeuses, personne n'était plus capable que vous d'apprécier ses grandes qualités, son énergie et son patriotisme. Nous avons succédé à ses peines et à 600,000 livres de dettes. Voilà tout notre héritage. »

Elles vont ensuite frapper à la porte du Premier Consul qui leur répond : « J'ai reçu votre lettre, je porterai dans votre affaire tout l'intérêt que mérite la mémoire d'un homme justement célèbre et que vous-même inspirez. — BONAPARTE. »

Pendant 36 ans, la famille Beaumarchais ne cessa de réclamer aux Etats-Unis au moins 2,400,000 livres stipulées dans le rapport Hamilton ; on lui donna à choisir en 1835 entre 800,000 livres ou rien, elle préféra accepter cette maigre restitution et le procès engagé avec les Etats-Unis fut enfin liquidé,

comme se terminent beaucoup de procès par une cote très mal taillée.

Mme Thérèse Vuillermaulaz a encore acquis une célébrité, bien involontaire, comme écrivain ; elle a procuré à notre petit Parnasse fribourgeois une muse ; ses lettres passent pour de petits chefs-d'œuvre de littérature et de sentiments vigoureux ; aussi l'appelait-on la petite Sévigné.

Ce n'est pas par ambition à la gloire de l'écrivain qu'elle saisissait la plume, mais parce qu'elle était épouse et mère ; ce sont les événements qui se déroulaient rapides et effroyables et l'enveloppaient dans leur vitesse, qui obligèrent Mme de Beaumarchais à une active correspondance, qui devait rester obscure, dans tous les cas destinée seulement à des parents et à un cercle d'intimes.

La tournure de sa correspondance nous dévoile bien la fille forte des montagnes qui porte une belle âme, et qui est demeurée étrangère au milieu des salons de Paris qui la recherchaient et la cajolaient. Si elle partageait les idées des philosophes du siècle dernier, c'était dans une juste mesure sans se laisser entraîner par des sentiments et une idéologie tapageuse. Déjà en 1853, le biographe de Loménie promettait la publication de la correspondance de notre compatriote. Elle n'a probablement pas vu le jour, puisqu'en 1890 M. Louis Bonneville de Marsangy a fait paraître un volume édité par la librairie Calmann Lévy 1890, intitulé *Mme de Beaumarchais d'après sa correspondance inédite.*

Lorsqu'après une période de bientôt un siècle, la correspondance intime d'une personne qui n'a pas revêtu des fonctions, qui n'a pas écrit pour l'histoire, reçoit les honneurs de la publication, c'est que cette

personne possédait un talent au-dessus de la moyenne, qu'elle a été spécialement douée par la Providence. C'est le cas pour cette fille de la montagne, transplantée un jour dans la société cultivée de Paris, et qui fut bientôt l'un de ses ornements. Cette compatriote mérite bien une biographie et son souvenir est digne d'être connu dans son pays.

F. Reichlen.

LE MENHIR DE GRANDSON

Quelques-uns de mes lecteurs ont peut-être parcouru la nouvelle route qui, de Grandson, conduit au village de Fiez. Elle se détache à gauche de la route de Neuchâtel, fait un demi-tour presque complet et arrive bientôt au sommet de cette éminence qui sépare le rivage du lac de l'agréable et intéressant vallon de l'Arnon.

De ce point, la vue est très vaste. Du couchant au nord, se développe la longue chaîne du Jura avec la silhouette originale des Aiguilles de Baulmes et celle plus uniforme du Chasseron. Les forêts et les pâturages tapissent les pentes de la montagne et, par ci par là, se détachent, sur cette verdure plus ou moins sombre, des taches blanches qui sont des hameaux ou des chalets. Plus bas, s'étend le vallon de l'Arnon, étroit à gauche, du côté de Novalles, mais qui, depuis Fiez et Fontaines, s'élargit tout à coup et devient presque une plaine, fertile et verdoyante, avec les beaux villages de Bonvillars, Champagne, Onnens, etc. Au levant, c'est le lac de Neuchâtel et par delà, la haute chaîne des Alpes bernoises et fribourgeoises qui, vers le soir, resplendissent merveilleusement. Au midi, le plateau, à l'extrémité septentrionale duquel vous vous trouvez, s'élargit et s'élève légèrement. C'est là que Charles le Téméraire avait dressé son camp.